



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 12 juillet 2010

MISE EN SECURITE RUE DU DIXIEME  
(ACQUISITION DE LA PARCELLE AE N° 557P)

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
08 juillet 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Maryvonne ARDOUIN

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

DELIBERATION D20100349

### URBANISME ET FONCIER

### MISE EN SECURITE RUE DU DIXIEME (ACQUISITION DE LA PARCELLE AE N° 557P)

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La rue du Dixième a, sur l'ensemble de son linéaire, une largeur suffisante pour permettre une circulation normale. Seul existe au niveau du n° 44 un rétrécissement gênant le croisement des bus et obligeant les piétons à emprunter la chaussée.

Dominant la rue, la partie à aligner comprend un mur de soutènement que son propriétaire a dû faire réparer en urgence en 2009 par une entreprise, car il menaçait de s'écrouler et mettait en danger les passants (coût 6 772 €).

L'emprise nécessaire à l'alignement est cadastrée section AE n° 557p, pour une superficie de 38 m². Sa propriétaire la céderait à la ville au prix de 7 242 € incluant l'indemnité pour le mur de 6 772 €.

La dépense sera imputée au compte 21-8221-2112 du budget.

La Ville de Niort édifiera à l'alignement le nouveau mur de clôture et de soutènement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle AE n° 557p de 38 m² pour un montant de 7 242 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**